

Représentants des Landes dans les différentes assemblées depuis 1790

SOUS LA MONARCHIE ABSOLUE

Jusqu'à la promulgation de la constitution, le 4 septembre 1791

ÉTATS GÉNÉRAUX (5 mai 1789 - 30 septembre 1791)

11 députés élus au sein de chaque ordre.

4 pour la sénéchaussée des Lannes, au siège de Dax, et la sénéchaussée des Lannes, au siège de Saint-Sever, réunies

Clergé : Jean GOZE (31 mars).

Noblesse : Clair, Joseph de BARBOTAN-CARRITZ (démissionnaire le 13 juin 1791).

Tiers-état : Alexis de BASQUIAT-MUGRIET (1er avril) ; Pierre, Joseph LAMARQUE.

4 pour la sénéchaussée de Marsan

Clergé : Simon LAPORTERIE (4 avril).

Noblesse : Joseph de LASSALLE, marquis de Roquefort (9 avril).

Tiers-état : François PÉREZ d'ARTASSENX (en congé illimité à la fin de 1789), puis Antoine-Jean DUFU, élu après le refus de Laurent de Peyrelongue (élu le 8 décembre) et admis à l'Assemblée nationale le 16 janvier 1790 ; Jean MAURIET de FLORY (3 avril).

3 pour la sénéchaussée de Tartas

Clergé : Jean LANUSSE (24 avril) (mort en 1790).

Noblesse : non représentée (le comte d'Artois refusa la députation ; le baron Jean de Batz, également élu dans la sénéchaussée de Nérac, opta pour celle-ci ; Bertrand, père et suppléant de celui-ci, ne sollicita pas son admission aux États généraux).

Tiers-état : Bertrand CASTAIGNEDE (23 avril) ; Jean-Baptiste LARREYRE (24 avril).

L'Assemblée nationale, initialement constituée par les députés du Tiers État, le 17 juin, rejoints par des députés du Clergé et de la Noblesse, le 22, et auxquels le Roi a invité les autres députés à se joindre, le 27, se déclare Assemblée constituante le 9 juillet.



Figure 1 "Dufau, député de Mont-de-Marsan à l'Assemblée Nationale de 1789", 5 Fi 61

SOUS LA MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE

De la promulgation de la constitution de 1791, le 4 septembre à l'abolition de la royauté, le 21 septembre 1792.

ASSEMBLEE LEGISLATIVE

6 députés élus au suffrage censitaire, réunis pour la première fois le 1er octobre 1791.

Laurent BAFFOIGNE, de Tartas (5 septembre)
Jean d'YZÈS ou DYZÈS, de Brassempouy (1er octobre)
Jacques LONNÉ-CANTAU, de Donzacq (5 sept.)
Bernard LUCAT, de Dax (4 sept.)
Salomon MERICAMP, de Saint-Sever (2 sept.)
Bernard TURGAN, de Parentis (4 sept.).

PREMIERE REPUBLIQUE

De la proclamation de la république, le 21 septembre 1792 au vote de la constitution de l'an III, le 23 septembre 1795.

CONVENTION

6 députés élus au suffrage universel masculin, réunis pour la première fois le 21 septembre 1792

- Paul CADROY, de Saint-Sever (4 sept.) ; Pierre, Armand DARTIGOEYTE, de Saint-Sever (2 sept.) ; Pierre, Roger DUCOS, de Dax (sept.) ; J. DYZÈS (6 sept.) ; Jean-Baptiste LEFRANC, de Mont-de-Marsan (4 sept.) ; Jean-Pierre SAURINE, évêque des Landes (10 août 1792).

DIRECTOIRE

Du 5 brumaire an IV (27 octobre 1795), application de la constitution de l'an III (approuvée le 23 septembre), au coup d'état de Napoléon Bonaparte, le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799).

CONSEIL DES ANCIENS

Membres élus au suffrage censitaire :

- Pierre, Roger. DUCOS, venu de la Convention sans élection, ayant un mandant expirant en avril 1798, réélu, ayant son élection annulée -
- Jean-Baptiste PAPIN, après annulation de l'élection de Louis-
- Sansom BATBEDAT
- Bernard TURGAN (24 germinal an VII), après annulation de l'élection de Jean d'YZÈS (ou DYZÈSS).

CONSEIL DES CINQ-CENTS

8 députés élus au suffrage censitaire :

- P. CADROY (en fuite après le 4 sept. 1797)
- Jean-Baptiste CHAUMONT
- François-Balthazard DARRACQ, de Dax
- Joseph DUPOY de GUITARD
- Pierre, Louis DUPRAT (proscrit après le 4 sept. 1797)
- J.-B. LEFRANC (s'étant retiré en 1798), J. LONNÉ-CANTAU
- J.-P. SAURINE.

CONSULAT ET PREMIER EMPIRE

Du coup d'état du 18 brumaire au sénatus-consulte proclamant Napoléon empereur et la constitution de l'an XII, le 28 floréal an XII (18 mai 1804) ; puis jusqu'à l'abdication de Napoléon 1er, le 4 avril 1814.

SENAT

Sénateurs, les premiers nommés par les trois consuls, les suivants nommés par les sénateurs, et installés le 27 décembre 1799 : Jean d'ARCET (3 nivôse an VIII), mort en 1801 ; P., R. DUCOS ; J. DYZÉS (4 niv. an VIII) ; J.-B. PAPIN, mort en 1809.

TRIBUNAT (assemblée supprimée le 19 août 1807)

Membres choisis par le Sénat dans une liste de notabilités : Joseph, Julien LEGONIDEC ou LE GONIDEC.

CORPS LEGISLATIF

Membres choisis par le Sénat dans une liste de notabilités, installés le 1er janvier 1800. : F., B. DARRACQ ; Nicolas DUCOS ; Joseph DUPOY de GUITARD ; J.-B. LEFRANC ; Louis, Marie, Joseph PÉMOLIÉ de SAINT-MARTIN ; Jean-Marie de POYFERRÉ, baron de CÈRE ; Bernard TURGAN.

MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE : PREMIERE RESTAURATION

De l'abdication de Napoléon à son entrée dans Paris, le jour du départ de Louis XVIII, le 20 mars 1815.

CHAMBRE DES PAIRS

Membres nommés par le Roi, à titre héréditaire : aucun Landais ne semble avoir été nommé pair de France pendant cette période. Les chambres législatives ne sont réunies que le 16 mars.

PREMIER EMPIRE : LES CENT JOURS

De l'entrée de Napoléon dans Paris à sa seconde abdication, le 22 juin 1815

CHAMBRE DES PAIRS

Pair de France nommé à titre héréditaire, 1815 : P. R. DUCOS (exilé par ordonnance du 12 janvier 1816).

CHAMBRE DES REPRESENTANTS

Députés : Bernard BRETHOUS-LASSERRE, Jean SOUBIRAN, pour l'arrondissement de Mont-de-Marsan (12 mai); Fabien DUCOURNAU de CARRITZ (12 mai) ; Mathurin VALLÉE, pour l'arrondissement de Dax (13 mai) ; Antoine DUBALEN, pour l'arrondissement de Saint-Sever (13 mai).

MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE : DEUXIEME RESTAURATION

De l'abdication de Napoléon 1er à celle de Charles X, le 3 août 1830

CHAMBRE DES PAIRS

Pairs de France nommés par le Roi, à titre héréditaire : aucun Landais ne semble avoir été nommé pair de France pendant cette période.

CHAMBRE DES DEPUTES

Députés élus au suffrage censitaire élargi

- 1815 (14, 21 août) : Pierre, Jean-de-Dieu d'ANTIN d'ARX ; L. PÉMOLIÉ de SAINT-MARTIN.

- 1816 (octobre) : Barthélémy, Pierre CLÉRISSE.

- 1818 : Bernard, Augustin, général, baron de CARDENAU, Jean-Marie de POYFERRÉ, baron de CÈRE.- 1820 (13 novembre): Jacques DESPÉRIERS de LAGELOUZE

- 1822 (13 octobre) : J. DESPÉRIERS de LAGELOUZE (20 novembre) : Denis, Charles, Henri, Gauldrée BOILEAU (ou BOILLEAU), marquis de LACAZE

- 1824 (25 février) : J. DESPÉRIERS de LAGELOUZE ; (7 mars) : D. BOILEAU de LACAZE.

- 1827 (24 novembre) Jean, Arnaud, Vincent de CABANNES, baron de CAUNA ; Charles LEMERCIER de LONGPRÉ, baron d'HAUSSEZ, (2ème arr., de Dax) ; Marc, Antoine DU LYON, marquis de CAMPET, décédé en juillet 1828

- 1828 (23 décembre) : Jean-Maximien, comte LAMARQUE (arrondissement de Mont-de-Marsan)



Figure 2 Portrait de Jean-Maximien, comte Lamarque, député de l'arrondissement de Mont-de-Marsan en 1828 et en 1830, 4 Fi 37.

1829 (mars) : J.-M. de POYFERRÉ de CÈRE.

1830

(23 juillet) J., M. LAMARQUE (arrondissement de Mont-de-Marsan)

(3 juillet) J.-M. de POYFERRÉ de CÈRE, (?) B. de CARDENAU

MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE - MONARCHIE DE JUILLET

De l'abdication de Charles X, à celle de Louis-Philippe, le 24 février 1848

CHAMBRE DES PAIRS

Pair de France nommé par le Roi, à titre héréditaire :

1845

- 14 août : Antoine, Simon, baron DURRIEU (décédé le 8 avril 1862).

CHAMBRE DES DEPUTES

Députés élus au suffrage censitaire élargi.

1830

- 28 octobre : J.-M. de POYFERRÉ.

1831

- 5 juillet :

- 1) Justin LAURENCE (1er collège électoral, de Mont-de-Marsan) ;
- 2) Joseph, Armand, Eugène de BASTERRÈCHE (2ème collège, de Dax) ;
- 3) Général LAMARQUE (3ème collège, de Saint-Sever), décédé le 1er juin 1832.

1832

- 11 juillet :

- 3) Pierre BRETHOUS-PEYRON.

1833

- 8 janvier :

- 2) Pierre, Victor DUSÉRE.

1834

- 31 janvier :

- 3) Antoine, Simon, général, baron DURRIEU.

1835

- 20 juin : 1)

- 22 octobre : 2) Philippe, Isidore DIBARRART comte d'ETCHEGOYEN.

1837

- 28 août :

1) J. LAURENCE. - 4 novembre :

- 1) "

2) P. DIBARRART d'ETCHEGOYEN ;

3) A. DURRIEU.

1837

- 28 août :

1) J. LAURENCE.

- 4 novembre :

1) "

2) P. DIBARRART d'ETCHEGOYEN

3) A. DURRIEU.

1839

- 2 mars :

1) "

2) "

3) "

1842

- 1er juillet :

- 1) " ;
- 2) "
- 3) " élevé à la dignité de pair de France, le 14 août 1845

1845 - 31 janvier :

- 1) " .
- 27 septembre :
- 3) Marie, Gustave LARNAC.

1846

- 1) " ;
- 2) " ;
- 3) " .

DEUXIEME REPUBLIQUE

De la proclamation de la République, le 25 février 1848 au coup d'état de Louis-Napoléon Bonaparte, le 2 décembre 1851 et au rétablissement de l'Empire, le 2 décembre 1852.

Il n'y a jusqu'au coup d'état qu'une seule assemblée, l'Assemblée constituante, ensuite remplacée par l'Assemblée législative. La constitution promulguée le 14 janvier 1852 crée trois assemblées législatives, le Conseil d'Etat, le Sénat et le Corps législatif.

ASSEMBLEE CONSTITUANTE

7 députés élus au suffrage universel masculin

1848

- 23 avril : - Frédéric, Claude BASTIAT ; Jean-Baptiste, Elie, Adrien, Roger, marquis de DAMPIERRE ; Bernard, Edouard, Edme, Victor, Etienne LEFRANC ; Charles, Théodore, Eugène DUCLERC ; Pierre, Pascal DUPRAT ; François MARRAST ; Etienne, Louis, Mathieu, Numa TURPIN.

ASSEMBLEE LEGISLATIVE

7 députés élus au suffrage universel masculin.

1849

- 13 mai : les mêmes.

SENAT

Sénateurs, nommés à vie.

Aucun Landais ne semble avoir été nommé sénateur pendant cette brève période.

CORPS LEGISLATIF

2 députés élus sur le principe de la candidature officielle.

1852

- 29 février : F. MARRAST (1ère circonscription). Charles, Eustache CORTA (2ème circonscription).

SECOND EMPIRE

Du 2 décembre 1852 à la proclamation de la République, le 4 septembre 1870.

SENAT

Sénateurs, nommés à vie :

1855

- Alexandre, Florian, Joseph, Colonna, comte puis duc WALEWSKI, démissionnaire en 1865 pour poser sa candidature comme député, puis, après avoir renoncé à ce mandat, renommé sénateur le 2 avril 1867 (décédé le 27 octobre 1868).

1865

- 18 mai : Charles, Eustache CORTA (décédé le 14 juin 1870).

CORPS LEGISLATIF

2 députés, élus sur le principe de la candidature officielle.

1857

- 20, 21 juin / 1) F. MARRAST (1ère circonscription, de Mont-de-Marsan) ; 2) C. CORTA (2ème circonscription, de Dax ?).

1863

- 1er juin : 1) Louis, Adhémar, marquis de GUILLOUTET ; 2) C. CORTA (élevé à la dignité de sénateur le 18 juillet 1865).

1865

- 20 août : 2) Alexandre, Florian, Joseph, Colonna, comte puis duc WALEWSKI (démissionnaire le 29 mars 1867, pour redevenir sénateur).

1867

10 juin : 2) Jean, Marie, Emile DARRACQ.

1869

- 24 mai : 1) L. de GUILLOUTET ; - 2) " .

TROISIEME REPUBLIQUE

De la proclamation de la République à la désignation par l'Assemblée du Maréchal Pétain comme chef du gouvernement de la République, doté du pouvoir constituant, le 10 juillet 1940

SENAT

Sénateurs, élus au suffrage universel masculin, d'après les lois constitutionnelles votées les 24, 25 février et 16 juillet 1875

1875

- 10 décembre : Charles, Théodore, Eugène DUCLERC, sénateur inamovible (le 21 juillet 1888).

1876

- 30 janvier : 1) Marie, Raymond, Gustave de LACROIX, baron de RAVIGNAN ; 2) Henri, Edmond, Pierre DUFFAUR (ou DUFAUR) de GAVARDIE

1879

- 5 janvier / 1) " ; 2) "

1887

A la suite du décès du général FARRE, sénateur inamovible, création dans les Landes d'un troisième siège de sénateur : 3) Alfred de CÈS-CAUPENNE.

1888

- 5 janvier : 1) Noël, Louis, Childebert Pazat ; 2) Victor-Louis-Gabriel LOURTIES ; 3) " (décédé le 17 janvier 1892).

1892

- 20 mars : 3) Jean-Henri-Eugène DEMOULINS de RIOLS.

1897

- 3 janvier : 1) " (décédé le 8 mai 1897) ; 2) " ; 3) Raphaël MILLIÈS-LACROIX. 1er août : - 1) Arthur LATAPPY ;
- 1906 7 janvier : 1) " (décédé le 13 avril 1919) ; 2) " ; 3) "

1920

- 11 janvier : 1) Bernard-Joseph-Ernest DARAI GNEZ ; 2) Charles CADILHON ; 3) "

1924

- 6 janvier : 1) " ; 2) " (décédé en 1932) ; 3) " .

1932 16 octobre : 1) " ; 2) V. LOURTIES ; 3) Jean-Eugène MILLIÈS-LACROIX.

ASSEMBLEE NATIONALE

Députés élus pour quatre ans, au suffrage universel masculin (militaires exclus)

1871

- 8 février : V. LEFRANC ; E. de DAMPIERRE ; Henri, Edmond, Pierre DUFFAUR (ou DUFAUR), baron de GAVARDIE (E. DUCLERC, de MALEVILLE et Adolphe THIERS, élus dans les Landes n'optent pas pour ce département).

- 2 juillet (2) : Jean-Marie, Alexandre, Albert BOUCAU-DARMENTIEU ; P. DUPRAT ; Gustave LOUSTALOT

CHAMBRE DES DEPUTES

Députés élus au suffrage universel masculin, sous le régime du scrutin d'arrondissement, en application des lois constitutionnelles votées les 24 février et 5 juillet, établissant la République, et de la dissolution de l'Assemblée, le 31 décembre.

1876

- 20 février : 1) L. de GUILLOUTET (1ère circonscription de Mont-de-Marsan) ; 2) V. LEFRANC (2ème circonscription de Mont-de-Marsan) ; 3) Martin, Barthélemy, François-Xavier, Marie de LABORDE (circonscription de Saint-Sever) ; 4) B. de CARDENAU (1ère circonscription de Dax), invalidé ; 5) François, Marie, Eucher, Charles BOULART (2ème circonscription de Dax).

- 21 mai :
4) G. LOUSTALOT.

1877

- 15 octobre : 1) " 2) Emile CASTAIGNÉDE ; 3) M. de LABORDE, invalidé ; 4) B. de CARDENAU, invalidé ;

1878

- 27 janvier : 3) Benoît, Martin SOURIGUES.
- 7 avril : 4) G. LOUSTALOT.

1881

- 21 août : 1) " ; 2) J.-M. BOUCAU-DARMENTIEU ; 3) " ; 4) " ; 5) Félix LÉGLISE

CHAMBRE DES DEPUTES (SUITE)

Députés élus sous le régime du scrutin de liste

1885

- 4 octobre, élection invalidée en bloc : L. de GUILLOUTET ; Albini, François GIEURE ; B. de CARDENAU ; Marie, Aimé, Henry FATON de FAVERNAY ; Charles, Louis, Marie LAMBERT de SAINTE-CROIX,.

1886

- 14 février : François, Henri JUMEL ; J.-M. BOUCAU-DARMENTIEU ; B. SOURIGUES ; G. LOUSTALOT ; F. LEGLISE.

1889

- 22 septembre : L. de GUILLOUTET ; H. JUMEL ; B. SOURIGUES ; G. LOUSTALOT ; F. LÉGLISE.

1893

- août : Etienne DEJEAN ; H. JUMEL ; Constant, Jean-Baptiste, Marie DULAU ; Théodore DENIS ; F. LÉGLISE.

1898

- 20 septembre : Général Armand, Victor JACQUEY ; H. JUMEL ; C. DULAU ; T. DENIS ; F. LÉGLISE.

Députés élus sous le régime du scrutin d'arrondissement

1902

- 7 avril : 1) Général JACQUEY (nationaliste) (1ère circ. de Mont-de-Marsan) ; 2) H. JUMEL (républicain) (2e circ. de Mont-de-Marsan) ; 3) Th. DENIS (?) (1ère circ. de Dax) ; 4) F. LEGLISE (rép.) (2e circ. de Dax) ; 5) C. DULAU (rép.) (circ. de Saint-Sever).

1906

- 6 mai : 1) " ; 3) " (nationaliste), décédé le 27 juin 1908 ; 4) " (rép. de gauche) ; ballottage pour les deux autres circonscriptions.

- 20 mai : 2) " (rép. de gauche) ; 5) " (rép. de gauche).

1908

- 11 octobre : 3) Georges CHAULET (radical ?).

1910

- 24 avril : 2) L. BOUYSSOU (radical socialiste) ; 3) G. CHAULET (radical) ; 5) C. DULAU, décédé le 25 avril 1911 ; ballottage pour les deux autres circonscriptions.

- 8 mai : 1) Maurice DAMOUR (républicain démocrate) ; 4) Louis LOUSTALOT (radical soc.).

1911

- 18 juin : 5) Gaston, Paul LALANNE.

1914

- 26 avril : 1) " (républicain radical) ; ballottage ; 2) " (rad. soc. unifié) ; ?) Pierre DEYRIS ; ballottage ?) G. CHAULET ; 4) " (rad. soc. unifié).

Députés élus sous le régime du scrutin de liste

1919

- 16 novembre : L. BOUYSSOU ; G. LALANNE ; Gabriel DESPAX ; Pierre DEYRIS ; Joseph DEFOS du RAU**1924**

- 11 mai : L. BOUYSSOU (1) ; G. LALANNE (1) ; P. DEYRIS (1) ; Robert LASSALLE (1).

Députés élus sous le régime du scrutin d'arrondissement

1928

- 28 avril : 1) L. BOUYSSOU (1ère circonscription de Mont-de-Marsan) ; 2) G. LALANNE ; ballottage 3) R. LASSALLE (circ. de Dax) ; 4) P. DEYRIS (circonscription de Saint-Sever) ; ballottage

1932

- 1er et 8 mai : 1) L. BOUYSSOU (radical socialiste), décédé le 16 novembre 1935 ;2) Antoine DUBON ; 3) Robert LASSALLE (radical socialiste) 4) P. DEYRIS (radical socialiste).

1936

- 19 janvier : 1) Robert BEZOS.

- 26 avril : 1) " ; 2) A. DUBON ; 3) Pierre FULLY ; 4) R. LASSALLE.

L'ETAT FRANÇAIS

De l'attribution des pleins pouvoirs exécutifs et législatifs au Maréchal Pétain, le 11 juillet 1940 à l'installation du gouvernement provisoire de la République française, le 3 juin 1944.

Le pouvoir législatif est exercé par le chef de l'Etat français et il n'y a pas de représentants des citoyens.

QUATRIEME ET CINQUIEME REPUBLIQUE

De l'installation du gouvernement provisoire de la République française au référendum ratifiant la constitution de la 4ème République, le 13 octobre 1946, puis jusqu'au référendum ratifiant la constitution de la 5ème République, le 28 septembre 1958. SENAT

Sénateurs, élus au suffrage universel, par scrutin majoritaire.

1946

- 8 décembre : Gérard MINVIELLE ; Henri MONNET.

Sénateurs élus au suffrage universel, par scrutin de liste majoritaire.

1948

- 7 novembre : Henri DARMANTHÉ (Section française de l'Internationale ouvrière [SFIO]). G. MINVIELLE (Union républicaine et socialiste).

1955

- 19 juin : Jean-Louis FOURNIER (id), G. MINVIELLE (id).

1959

- 26 avril : Jean-Louis FOURNIER (id), G. MINVIELLE (id).

1965

- 29 septembre : Pierre BOUNEAU (Union républicaine d'action démocratique et sociale).G. MINVIELLE (id).

1974

- 22 septembre : P. BOUNEAU (Union républicaine d'action libérale et sociale). G. MINVIELLE (id)

1983

- 25 septembre : Yves GOUSSEBAIRE-DUPIN (Union pour la démocratie française [UDF]). Philippe LABEYRIE (Parti socialiste).

1992

- 27 septembre : P. LABEYRIE (id).Jean-Louis CARRERE (id).

2001

- 23 septembre : P. LABEYRIE (id) ; Jean-Louis CARRERE (id).

ASSEMBLEE CONSTITUANTE

Députés élus au suffrage universel

1945

Marcel DAVID ; J. DEFOS DU RAU ; Charles LAMARQUE-CANDO

1946

M. DAVID ; J. DEFOS DU RAU ; C. LAMARQUE-CANDO, Félix GARCIA.

ASSEMBLEE NATIONALE

Députés élus au suffrage universel, sous le régime du scrutin de liste (1)

1946

- 2 juin M. DAVID (SFIO) ; C. LAMARQUE-CANDO (id) ; J. DEFOS DU RAU (MRP) ; F. GARCIA (Parti communiste).

1951

- 17 juin M. DAVID ; C. LAMARQUE-CANDO ; François, Olivier CALIOT (RS) ; J. DEFOS DU RAU.

1956

- 2 janvier, élections au scrutin uninominal : M. DAVID ; C. LAMARQUE-CANDO ; Robert, Alix BESSON (RGR et Ind.); Jean LESPIAU (PC).

Députés élus sous le régime du scrutin d'arrondissement

1958 (23, 30 novembre)

- 1ère circonscription, de Mont-de-Marsan (2) : - R. BESSON (Union nationale républicaine [UNR.]).
- 2ème circonscription, de Dax (3) : Max MORAS (id.)
- 3ème circonscription, de Tartas (4) : Jean-Marie COMMENAY (sans appartenance).

1962 (18, 25 novembre)

- 1ère circonscription : C. LAMARQUE-CANDO (SFIO).
- 2ème circonscription : Camille DUSSARTHOU (id)
- 3ème circonscription, de St-Sever (5) : J.-M. COMMENAY (républicain indépendant d'Union démocratique et sociale).

1967 (5, 12 mars)

- 1ère circonscription : C. LAMARQUE-CANDO (Fédération de la Gauche démocrate et socialiste [FGDS]).
- 2ème circonscription : Henri LAVIELLE (SFIO).
- 3ème circonscription : J.-M. COMMENAY (Union démocratique et sociale).

1968 (23, 30 juin)

- 1ère circonscription : André MIRTIN (UDR).
- 2ème circonscription : H. LAVIELLE (FGDS).
- 3ème circonscription : J.-M. COMMENAY (Progrès et Démocratie modernes [PDM]).

1973 (4, 11 mars)

- 1ère circonscription : A. MIRTIN (6) (URP).
- 2ème circonscription : H. LAVIELLE (Parti socialiste).
- 3ème circonscription : J.-M. COMMENAY (CDP-URP).

(16 septembre)

- 1ère circonscription : - Roger DUROURE (PS).

1978 (12 mars, 19 mars)

- 1ère circonscription : - R. DUROURE (PS).
- 2ème circonscription : - H. LAVIELLE (id).
- 3ème circonscription : - Henri EMMANUELLI (id).

1981 (14, 21 juin)

- 1ère circonscription : - R. DUROURE (PS).
- 2ème circonscription : - Jean-Pierre PÉNICAUT (id).
- 3ème circonscription : - H. EMMANUELLI (id).

1986 (16 mars)

- 1ère circonscription : - Louis LAUGA (liste d'union RPR/UDF).
- 2ème circonscription : - Jean-Pierre PÉNICAUT (PS).
- 3ème circonscription : - H. EMMANUELLI (id).

1988 (5, 12 juin)

- 1ère circonscription : - Alain VIDALIES (PS).

- 2ème circonscription : - J.-P. PÉNICAUT (id).
- 3ème circonscription : - H. EMMANUELLI (id).

1993 (22, 29 mars)

- 1ère circonscription : - L. LAUGA (Union pour la France [UPF]) ;
- 2ème circonscription : - Henri LALANNE (id).
- 3ème circonscription : - H. EMMANUELLI (PS).

1993 (19 septembre, partielle)

- 3e circonscription : - H. EMMANUELLI (PS).

1997 (25 mai, 1er juin)

- 1ère circonscription : -Alain VIDALIES (PS).
- 2ème circonscription : - Jean-Pierre DUFAU (id).
- 3ème circonscription : - H. EMMANUELLI (id).

1998 (25 janvier, partielle)

- 3e circonscription : - Joël GOYHENEIX (PS).

2000 (30 janvier et 6 février, partielle)

- 3e circonscription : - H. EMMANUELLI (id).

2002 (9 et 16 juin)

- 1ère circonscription : -Alain VIDALIES (PS).
- 2ème circonscription : - Jean-Pierre DUFAU (id).
- 3ème circonscription : - H. EMMANUELLI (id).

2007-2012

- 1re circonscription : Alain VIDALIES (PS)
- 2° circonscription : Jean-Pierre DUFAU (id.)
- 3° circonscription : Henri EMMANUELLI (id.)

2012-2017

- 1re circonscription : Alain VIDALIES (PS)
- 2° circonscription : Jean-Pierre DUFAU (id.)
- 3° circonscription : Henri EMMANUELLI (id.) (jusqu'au 21 mars 2017) puis Monique LUBIN (jusqu'au 29 mars 2017)

2017-2022

- 1re circonscription : Geneviève DARRIEUSSECQ (MoDem) (jusqu'au 21 juillet 2017, puis membre du gouvernement à compter du 22 juillet 2017), remplacée par Fabien LAINE (UDI)
- 2° circonscription : Lionel CAUSSE (REM)
- 3° circonscription : Boris VALLAUD (PS)